

---

Jour de séance 39

le mardi 14 mai 2024

13 h

Prière.

M<sup>me</sup> Conroy, du Comité permanent de la politique économique, présente le huitième rapport du comité pour la session, dont voici le texte :

le 14 mai 2024

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son huitième rapport.

Le comité se réunit le 10 mai 2024 et étudie le projet de loi 29, *Loi concernant la réglementation du cannabis*, qu'il approuve avec certains amendements.

Le comité étudie aussi le projet de loi 30, *Loi modifiant la Loi sur les ventes de tabac et de cigarettes électroniques*, et accomplit une partie du travail à son sujet.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

La présidente du comité,  
(signature)  
Michelle Conroy, députée

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Est déposé et lu une première fois le projet de loi suivant :

par l'hon. M. Turner :

45, *Loi concernant la Loi sur l'indemnisation des pompiers et la Loi sur les accidents du travail.*

L'hon. M. G. Savoie, leader parlementaire du gouvernement, donne avis que, le mercredi 15 mai 2024, la deuxième lecture du projet de loi 45 sera appelée.

La séance est levée à 14 h 10.